

CRR

Étudier au Conservatoire

Livret

des Étudiants

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
CONSERVATOIRE MUNICIPAL
DE RUEIL-MALMAISON



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
INTRODUCTION	4
LE CONSERVATOIRE	5
• Horaires du Conservatoire	5
• Partothèque	5
ADMINISTRATION ET DÉMARCHES ÉTUDIANTES	6
• Carte étudiante	6
• Certificats de scolarité et attestations	6
• Sécurité sociale	7
• Bourses	7
VIE PRATIQUE AU CONSERVATOIRE	8
ACCUEIL & RENCONTRES	9
• Cellule de veille des violences et harcèlement sexistes et sexuels au conservatoire	9
CONTACTS	10
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	11
RESSOURCES	12
NOTES	13

INTRODUCTION

66 Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rueil-Malmaison, bien que relativement jeune comparé à d'autres institutions, s'est rapidement imposé comme un lieu d'excellence artistique. Né officiellement en 1964, il n'a cessé depuis de se développer, élargissant son offre avec la musique, la danse et l'art dramatique, et obtenant progressivement la reconnaissance de l'État jusqu'à devenir Conservatoire National de Région en 1982, puis Conservatoire à Rayonnement Régional en 2006.

Aujourd'hui, le CRR joue un rôle essentiel à la fois dans la vie culturelle de la ville et dans la formation de futurs professionnels. Il accueille chaque année des centaines d'élèves, des plus jeunes aux étudiants venus du monde entier, et conjugue mission locale et rayonnement international. Concerts, projets pédagogiques et préparation aux concours font du Conservatoire un lieu où se croisent passion, exigence et ouverture.

Classé **Conservatoire à Rayonnement Régional** (CRR), le Conservatoire municipal de Rueil-Malmaison s'inscrit au sein des articles R461-1 à R467-9 du Code de l'Éducation (décrets 2006-1248 du 12 octobre 2006 & 2013-748 du 13 août 2013). À ce titre, il partage les missions communes aux établissements d'enseignement artistique spécialisé :

- Former et accompagner les élèves : proposer un enseignement artistique structuré, du premier éveil à l'orientation préprofessionnelle, en favorisant la construction progressive du projet de chacun.
- Développer l'éducation artistique et culturelle : collaborer avec les établissements scolaires pour ouvrir la pratique musicale, chorégraphique et théâtrale au plus grand nombre.
- Encourager les pratiques amateurs : offrir un cadre de qualité permettant à chacun de pratiquer et de progresser, quel que soit son niveau.
- Animer la vie culturelle locale : organiser concerts, spectacles et rencontres, accueillir des artistes invités.
- Être un centre de ressources : mettre à disposition documentation, et informations pour accompagner élèves, familles et futurs professionnels dans leurs démarches artistiques.

99

LE CONSERVATOIRE

LES HORAIRES

Le Conservatoire est ouvert pendant la période scolaire :

- du lundi au vendredi de 9h à 21h30.
- le samedi de 9h à 17h30.

Pendant les vacances scolaires, il est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h à 17h.
- fermé le samedi.

Fermetures périodiques :

- les jours fériés
- du 25 décembre au 1er janvier inclus.



LA PARTOTHÈQUE



La partothèque, située au 1^{er} étage, conserve, classe et met à disposition des partitions musicales.

Emprunts

Pour emprunter, vous devez avoir votre carte nominative. Les formulaires sont accessibles à la partothèque. Consulter le fonds documentaire sur : www.mediathèque-rueilmalmaison.fr

Accès informatique

Un poste informatique et une imprimante sont en libre accès à la partothèque. L'ordinateur doit être utilisé uniquement à des fins d'apprentissage et de travail.

Impressions

Les impressions sont autorisées uniquement sur l'imprimante de la partothèque, cependant, vous devez apporter votre papier.

Médiathèque - Cité de la musique



Pôle documentaire de référence ouvert à tous, la Médiathèque offre un ensemble de ressources physiques et numériques entièrement dédié à la musique. La médiathèque est aussi membre du réseau « Eureka », service public et gratuit d'information et de conseil en ligne. Plus d'infos :

mediatheque.philharmoniedeparis.fr



CARTE ÉTUDIANTE



Qu'est-ce qu'une carte étudiante ?

La carte étudiante est un document officiel qui atteste de votre statut d'étudiant au sein de l'établissement.

Elle peut être établie sur rendez-vous auprès du service de la scolarité.

À quoi sert-elle ?

- Justifier de votre inscription administrative.
- Accéder à certains services de l'établissement (bibliothèque, parloir, salles de travail, etc.).
- Bénéficier de réductions dans de nombreux lieux culturels (musées, théâtres, cinémas, etc.).

CERTIFICATS DE SCOLARITÉ ET ATTESTATIONS

Les certificats de scolarité et autres attestations sont délivrés sur demande auprès du service de scolarité : conservatoire@mairie-rueilmalmaison.fr.

Veillez à anticiper vos démarches : un certain délai est nécessaire pour la vérification et la préparation des documents.

Le certificat de scolarité est remis uniquement après règlement des frais d'inscription.

DIPLÔMES



Les diplômes sont établis sur demande en fin d'année scolaire pour les étudiants ayant validé l'ensemble des UV obligatoires.

Attention : ils ne sont imprimés qu'une seule fois.

Une fois édités, les étudiants en sont informés par courrier électronique, puis invités à venir les retirer à l'accueil.

LA CVEC

L'inscription à la CVEC est obligatoire pour tous les étudiants en CPES et licence. La CVEC permet de financer de multiples actions pour améliorer votre vie étudiante (santé, action sociale, culture, sport,...).

- S'acquitter de la CVEC : cvec.etudiant.gouv.fr.
- En savoir plus sur la CVEC : www.campusfrance.org.
- Activités gratuites ou tarif réduit avec le Pass CVEC : www.crous-versailles.fr.

SÉCURITÉ SOCIALE



L'inscription à la Sécurité sociale est **obligatoire** pour tous les élèves, qui doivent disposer d'un numéro de Sécurité sociale. L'accès à la couverture santé est **gratuit** pour tous les étudiants.

ÉTUDIANTS FRANÇAIS

- Les étudiants français (hors Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna) possèdent généralement déjà un numéro de Sécurité sociale rattaché à leurs parents ou tuteurs jusqu'à 16 ans, au-delà, vous devez en avoir un personnel.
- Ce numéro permet d'obtenir le remboursement des frais de santé.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, DONT NOUVELLE-CALÉDONIE, DE WALLIS ET FUTUNA

- Les étudiants venant de l'étranger doivent effectuer leur inscription en ligne sur etudiant-etranger.ameli.fr.

BOURSES

Le CRR n'a aucun lien direct avec leur attribution, les demandes doivent être effectuées indépendamment de l'inscription au CRR.



BOURSES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

Sur critères sociaux des bourses d'études peuvent être accordées par le Ministère de la Culture et de la Communication aux élèves inscrits en Cycle Spécialisé (bacheliers ou non) et en CPES (accessibles sur critères sociaux uniquement aux élèves non-bacheliers).

CROUS

Ces bourses sont accessibles sur critères sociaux pour les élèves en CPES (bacheliers) et en licence. Il est recommandé d'effectuer vos demandes de bourse et de logement étudiant dès que possible, y compris avant la publication des résultats des concours.

La demande de DSE (dossier social étudiant) est à faire sur le site : messervices.etudiant.gouv.fr

LIONS CLUB

Le Lions Club de Rueil-Malmaison finance des aides financières attribuées par l'APEC en lien avec le CRR. Les demandes sont à faire en octobre auprès de la scolarité.

Contact CROUS Versailles :

+33 (0) 9 72 59 65 65 / www.crous-versailles.fr

Plus d'informations :

www.etudiant.gouv.fr/

CES AIDES NE REMPLACENT PAS LE PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION OU DE SCOLARITÉ AU CRR DE RUEIL-MALMAISON.

VIE PRATIQUE AU CONSERVATOIRE

STUDIO DE TRAVAIL



Des studios de travail sont accessibles aux étudiants selon les disponibilités.

La réservation se fait à l'accueil du conservatoire, en échange de la carte d'étudiant. Les prêts sont limités à des créneaux de 2h.

Pour les élèves mineurs en cycle spécialisé, seules les salles d'orgue, clavecin et percussions sont accessibles, sous réserve de la signature d'une décharge parentale.

ENREGISTREMENTS POUR LES CONCOURS



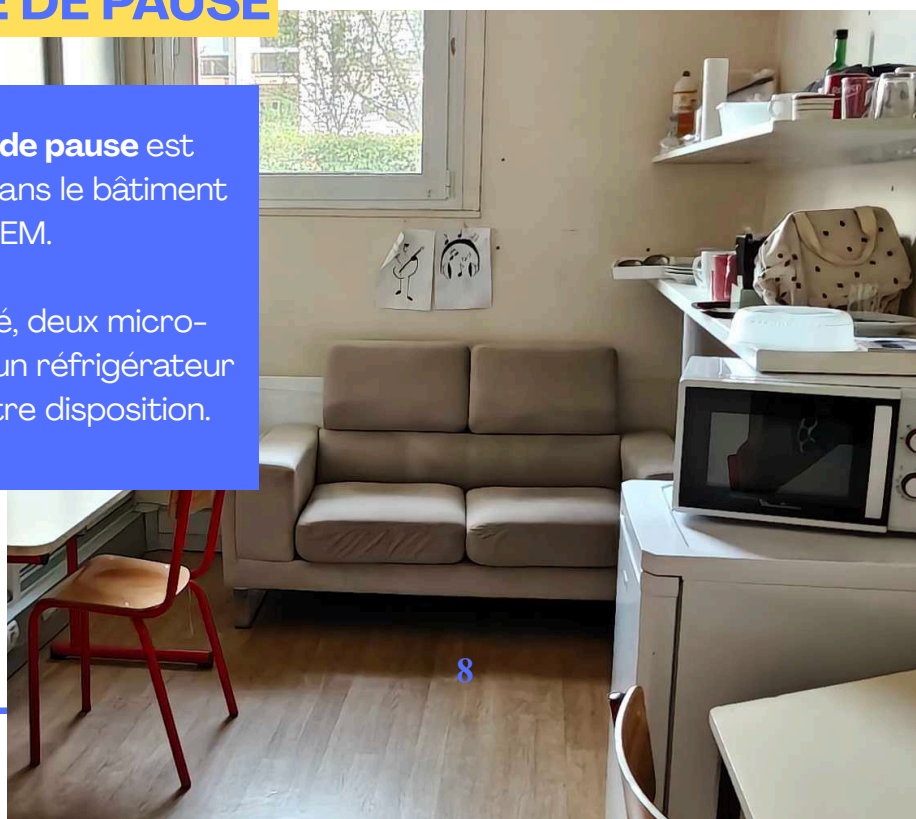
Pour les étudiants en CPES uniquement

Vous pouvez enregistrer votre programme de concours. Veuillez contacter directement le régisseur son, **Pascal ORIAS**, à la régie au 2^e étage du Conservatoire.

SALLE DE PAUSE

Une salle de pause est ouverte dans le bâtiment du CEFEDM.

Un canapé, deux micro-ondes et un réfrigérateur sont à votre disposition.



ACCUEIL ET RENCONTRES

AU CRR

- Rendez-vous individuels avec la direction : le directeur reçoit les étudiants sur rendez-vous. Pour fixer une date, contacter Nathalie BRIAND.

L'ensemble de l'équipe administrative est là pour vous soutenir dans vos démarches.

Une réunion d'information est organisée tous les ans par le Conservatoire fin septembre.



CELLULE DE VEILLE DES VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUELS AU CONSERVATOIRE

Conformément à l'article 3-3 de l'arrêté du 19 décembre 2023 ainsi qu'aux préconisations inscrites au SNOPI3 2023, une cellule de veille des Violences et Harcèlements Sexuels et Sexistes (VHSS) est mise en place au CRR.

Cette cellule est composée de la direction (directeur & directeur-adjoint) du CRR, du responsable administratif, référent de cette cellule, de la direction du pôle culture et de la Direction des Ressources Humaines et du service juridique de la ville de Rueil-Malmaison dès lors que le personnel est concerné par la situation.

Son rôle est de recueillir des informations de témoins ou victimes et de les accompagner en analysant la situation et en extrayant des préconisations à mettre en œuvre pour la résoudre au mieux. Le suivi en est assuré par le référent VHSS.

CONTACTS

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

Direction

Directeur

Fabrice BRUNAUD

Directrice adjointe

Véronique BREVOT

Responsable administration, secrétariat direction

Nathalie BRIAND

Chargée de l'action culturelle et de la communication

Athénaïs SAHAL

Scolarité

**Régisseur des recettes, Examens, Certificats de
scolarité, concours, paiement, bourses :**

Marie-Emilia TOMAZ

Gestionnaires :

Frédéric REIGNOUX

Cynthia SIMOIS

Technique

Responsable technique, régisseur des concerts et des orchestres :

Benjamin DIELEMAN

Régisseur son et lumière, enregistrements :

Pascal ORIAS

Régisseur orchestre :

Sabeur M'RADI

Régisseur, gardien :

Romuald TANOI

Partothèque

Création de carte, emprunt & prolongation :

Pierre-Alain MESPOULET

Athénaïs SAHAL

Jeannette SAMBA BANIAKINA

Accueil

Assiata SAID AHMED

Marie Mona ALEXENDRE

Jeannette SAMBA BIANAKINA

Alphonsine TRANCHANT

Farida HASNAOUI



182 avenue Paul Doumer
92500 Rueil-Malmaison
conservatoire@mairie-rueilmalmaison.fr
01 71 06 11 00
crr.mairie-rueilmalmaison.fr

ASSOCIATIONS

**Association des parents d'élève du
Conservatoire**

Mme MOUHIBI, présidente :

apec.rueil.malmaison@gmail.com

Bureau des étudiants du Conservatoire :

bdecrrueilmalmaison@gmail.com

📷 @bdecrr_rueil

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

« Il n'y a pas de santé sans santé mentale » rappelle l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cet état de « bien-être mental » permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté »

99

S'ADRESSER À UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Face à des signes de souffrance psychique (sentiment d'isolement social, de tristesse, d'angoisse, d'épuisement, voire idées noires...) et des signes physiques (perte du sommeil, de l'appétit...), il ne faut pas hésiter à s'adresser rapidement au professionnel de santé le plus accessible : médecin traitant, service santé étudiante, psychologue... pour obtenir écoute, soutien, conseils adaptés et être, si besoin, redirigé vers un service / une structure ou un professionnel spécialisé.

Mon Bilan Prévention accessible aux 18-25 ans, est un dispositif de prévention qui permet notamment de faire le point sur son bien-être mental, de bénéficier de conseils personnalisés et d'être orienté, si l'état de santé le nécessite, vers un professionnel ou une structure adaptée en cas de besoin d'évaluation ou de suivi. Cette consultation prise en charge à 100 % est proposée par des médecins, infirmiers, pharmaciens et/ou sages-femmes qui participent à ce dispositif.

Consultez l'annuaire des professionnels de santé proposant Mon Bilan Prévention sur Santé.fr

DES POSSIBILITÉS D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE SANS FRAIS

Le dispositif Mon Soutien psy permet à toute personne, dès l'âge de 3 ans présentant des troubles psychiques d'intensité légère à modérée, de bénéficier de 12 séances d'accompagnement psychologique par an prises en charge par l'Assurance maladie. Pour y avoir accès, il est nécessaire au préalable de prendre rendez-vous avec un psychologue partenaire du dispositif ou de consulter son médecin ou sa sage-femme afin d'évoquer le besoin en accompagnement psychologique.

De façon cumulative, les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et en situation de mal-être peuvent bénéficier du dispositif Santé Psy Etudiant. Gratuit, il permet de réaliser jusqu'à 12 séances avec un psychologue partenaire.



DES LIGNES D'ÉCOUTE

- Le **3114**, numéro national de prévention du suicide est accessible gratuitement 24h/24h et 7jours/7 partout sur le territoire national.
- Le **0800 253 236** accessible 7jours/7 de 9h à 23h, un service anonyme pour les 12-25 ans.
- **Nightline** est une association proposant une ligne d'écoute nocturne de 21h à 2h30 et un tchat tenus par des étudiants bénévoles formés à l'écoute
- Le **0 800 737 800**, de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi, Cnaé (Coordination Nationale d'accompagnement des étudiantes et des étudiants) est un service d'écoute, d'accompagnement et de signalement dédié aux étudiants vivant des situations de mal-être, de violence ou de discrimination.

RESSOURCES

Règlement Intérieur & Règlement des Études du CRR :

<https://crr.mairie-rueilmalmaison.fr>

CROUS, académie de Versailles pour des logements à Nanterre :
<https://www.crous-versailles.fr/logement/residence-de-nanterre/>

Union nationale des Foyers étudiants :
<http://www.unme-asso.com>

Annonces de logements "Gens de confiance" :
<https://gensdeconfiance.com/fr>

Studyrama logement :
<https://logement.studyrama.com/>

AGEFO, Résidences pour étudiants, jeunes actifs :
<https://agefo.com/>

UNME, réseau de maisons d'étudiants :
<http://www.unme-asso.com>

Annuaire des foyers catholiques en France :
<https://www.foyers-catholiques.org/>

Quelles aides peuvent percevoir un étudiant ? :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32456>



**L'APEC se mobilise également
pour vous aider dans
vos recherches de logement.**

ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Accueil

Par le Guichet « Accueil des Etudiants internationaux » étudiant à Paris-Saclay :

- GATE Paris-Saclay, 407 Rue du Doyen Georges Poitou Bâtiment, 91400 Orsay

Le site de référence pour venir étudier en France :
<https://campusfrance.org/fr>

Etudiant.gouv.fr :
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-internationaux>

Crous Versailles :
<https://www.crous-versailles.fr/etudes-internationales>

Sécurité sociale étudiantes :
<https://www.etudiant.gouv.fr/fr/la-couverture-sante-pour-les-etudiants-internationaux-217>

Demande de Visa
<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>

NOTES

NOTES

NOTES

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
CONSERVATOIRE MUNICIPAL
DE RUEIL-MALMAISON

